



# Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | HIVER 2016 | N°11

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT DE

# JOYEUSES FÊTES!



DÉCOUVREZ LE FUTUR VISAGE DE CAMARET **ENCART CENTRAL SPÉCIAL PLU**

# CAMARET DIT NON À LA RÉPARTITION FORCÉE

*Le Conseil municipal du 20 octobre a adopté la motion suivante pour s'opposer à la politique de répartition forcée des migrants sans concertation avec les élus locaux concernés.*

« Dans le contexte du démantèlement de ce qui est appelée, même par les plus hautes autorités, la jungle de Calais ainsi que de l'accueil par la France de près de 30 000 migrants sur deux ans selon le plan de relocalisation imposé par la Commission européenne, le Ministère de l'Intérieur prépare un schéma visant à disséminer, sans concertation, près de 12 000 migrants dans toutes les régions de France, exception faite de l'Île-de-France et de la Corse. Déjà, des villes et villages ont été désignés volontaires par certaines préfectures ou sont sur le point de l'être.

Cette politique de dissémination de ladite jungle de Calais multipliera les problèmes au lieu de les résoudre. Cette réquisition, si elle devait toucher notre commune, renforcera le communautarisme et les difficultés sociales à Camaret-sur-Aigues, qui n'en a pas besoin.

» Considérant que l'accueil de migrants génère un coût financier et social que nos communes en général, et Camaret-sur-Aigues en particulier, soumises à la baisse des dotations de l'Etat, ne peuvent plus supporter sans augmenter la fiscalité locale,

» Considérant qu'il est impensable de demander aux contribuables locaux, déjà durement éprouvés par la crise économique et sociale, de contribuer financièrement à l'accueil de migrants sur notre territoire,

» Considérant que l'installation de camps de migrants situés à proximité des cœurs de ville engendre des tensions avec les habitants, nuit à l'ordre public, asphyxie l'économie locale et menace l'équilibre de nos communes,

» Considérant que les corridors migratoires qui sont empruntés par des migrants permettent à des

djihadistes de pénétrer sur le territoire de la République en vue de commettre des attentats contre nos populations, et qu'il est de notoriété publique que certains sont infiltrés dans les groupes de migrants disséminés dans les centres d'accueil et d'orientation,

» Considérant que l'immigration massive nourrit les revendications communautaristes contraires à la justice et à l'équité,

**DECIDE à la majorité – 19 voix POUR – 6 CONTRE** (Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Laurent ARCUSET, Michel PAÏALUNGA, Martine CELAIRE et Renée SOVERA ayant donné procuration à Michel PAÏALUNGA) :

- De s'opposer, en l'état actuel des choses, à l'accueil de migrants sur le territoire de la commune de Camaret-sur-Aigues.

»



Inscription sur les listes électorales

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au samedi 31 décembre 2016. Une permanence en mairie sera donc exceptionnellement assurée ce jour-là de 10h à 12h, uniquement pour enregistrer les inscriptions. Prévoir obligatoirement une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, gaz, téléphone, impôts, etc.) et remplir le formulaire en mairie.

## Avis aux associations

Les dossiers de demandes de subventions sont à compléter et à retourner en mairie au plus tard le 30 janvier 2017. Pensez-y d'ores et déjà ! Document à télécharger sur le site de Camaret :

<http://www.camaret.org>.





## Chers Camarétois,

À tout point de vue, l'année qui s'achève aura été cauchemardesque pour les Français. Aux meurtres barbares commis sur notre sol au nom de l'Etat Islamique, menace malheureusement toujours aussi pesante, s'ajoute le spectacle navrant d'un système politique à bout de souffle dont les représentants désorientés semblent davantage préoccupés de leur sort personnel que par celui de leurs compatriotes.

Pour Camaret, l'année se termine sur de bonnes nouvelles. Le Plan Local d'Urbanisme avaient été reporté à plus tard. Pour rattraper le temps perdu, nous l'avons retravaillé en mettant l'accent sur la concertation. Le projet de la ville a été jugé cohérent par le commissaire-enquêteur et il a été adopté par le Conseil municipal le 13 décembre. Il entrera en vigueur au mois de janvier prochain. Le Ravelin vous présente les grandes lignes de ce document qui est également intégralement disponible, ainsi que ses annexes, sur le site de la commune [www.camaret.org](http://www.camaret.org).

Le PLU dessine le futur visage de Camaret à l'horizon 2027. Mais

d'ores et déjà le village bouge et la municipalité agit concrètement. Par exemple, nous avons investi dans de nouveaux moyens de vidéoprotection pour renforcer la sécurité des Camarétois. La municipalité est également en première ligne contre les risques d'inondation : l'amélioration du réseau pluvial et la création de nouveaux bassins de rétention figurent parmi nos priorités. Au motoball, par exemple, le réservoir qui vient d'être creusé permettra d'absorber un volume d'eau de 645 m<sup>3</sup> lors des forts épisodes orageux.

Enfin, sur le plan des animations, je constate que l'impulsion donnée par la municipalité porte ses fruits, comme en témoigne le fort taux d'occupation de l'espace Roussière et de la chapelle Saint-Andéol ainsi que le succès du marché de Noël.

Je souhaite à tous de joyeuses fêtes de Noël et une heureuse année.

Bien cordialement,  
**Philippe de Beauregard**  
Maire de Camaret-sur-Aigues



## Sommaire

Mise en sécurité pluviale .....	Page 4
De nouveaux moyens pour la vidéoprotection .....	Page 5
Le village bouge .....	Page 6
Patrimoine : en 3D et à 360° .....	Page 7
Dossier PLU .....	Page 9
Vie au village .....	Page 23
Vive Noël ! .....	Page 24
Sur votre agenda .....	Page 26
Les recettes d'Antonio .....	Page 28

## PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

# CRÉATION D'UNE SURVERSE CHEMIN DU MOULIN D'HUILE

### En savoir plus

Les travaux ont été réalisés en novembre par l'entreprise TPR pour un montant de **10.500 € TTC.**



*La réduction des risques d'inondation liés aux forts épisodes orageux que connaît régulièrement Camaret nécessite la création de bassins d'infiltration des eaux de pluies dans plusieurs quartiers qui ont identifiés à l'occasion de l'étude du projet de PLU.*

### Clavonne et Moulin d'Huile : une réunion de quartier a réuni les habitants et les élus le 4 octobre



Les questions ont porté sur le réseau pluvial du chemin du Moulin d'Huile (lire ci-dessous), les nuisances

sonores dues aux chiens, la limitation de la vitesse à 30 km/h en sortie de la Clavonne et la **possibilité de buser la route de Cairanne**. Une étude sera lancée à ce sujet.

C'est le cas notamment chemin du Moulin d'Huile où la création d'un bassin permettrait de sécuriser le quartier. Le projet est cependant conditionné à l'acquisition d'une parcelle privée dont la commune n'est pas encore propriétaire. La municipalité a décidé de créer en attendant une canalisation qui permettra la surverse du bassin en direction du réseau pluvial de l'Alcyon situé avenue des Princes d'Orange. Ce

délestage est en effet impératif afin d'éviter tout débordement du futur ouvrage lors des orages centenaires. Dans le détail, les travaux ont consisté à poser 70 mètres linéaires de tuyaux de diamètre 300 mm, ce qui a permis également la réalisation de deux ouvrages de type grilles-avaloirs qui permettront de collecter une partie des eaux de ruissellement de la chaussée lors des épisodes orageux. Pour l'anecdote,

ces travaux ont précédé de peu les fortes pluies de la mi-novembre sous lesquelles ils ont démontré leur utilité.

La municipalité apporte ainsi une première réponse à l'inquiétude légitime manifestée par les habitants du quartier. Le risque d'inondation ne sera totalement levé qu'avec la création du bassin d'infiltration et la reprise partielle du profil en travers de la voirie.

## VIDÉOPROTECTION

# CAMARET SE DOTE DUNE SALLE DE CONSULTATION EN TEMPS RÉEL ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

*Une salle de consultation de la vidéosurveillance vient d'être aménagée dans un local contigu à celui de la police municipale. Ce nouvel outil doté d'une centrale de commande informatique permettra de mieux exploiter les images en temps réel et de renforcer l'efficacité des communications avec la Gendarmerie.*

En matière de sécurité, la vidéo-protection est plébiscitée par les communes qui se sont équipées. Là où des caméras de surveillance ont été installées, on constate que les délinquants sont fortement dissuadés de franchir la ligne rouge. La vidéosurveillance est également très efficace pour aider après-coup à l'identification des auteurs d'infractions. Ce n'est pas par hasard qu'à Camaret le taux d'élucidation est l'un des plus élevés de Vaucluse.

Avec onze caméras déployées aux emplacements stratégiques d'entrée et de sortie du cœur de ville, le maillage du village est désormais quasi complet. Il est ainsi devenu presque impossible à un véhicule suspect, par exemple, de traverser Camaret sans se faire repérer, à l'aller ou au retour, de jour comme de nuit. L'installation de caméras orientables à distance à l'intersection des principales voies de communication permet ainsi de couvrir une zone beaucoup plus large. Pour être efficace, le dispositif doit



pouvoir cependant être exploité en temps réel. L'ancien local, très exigu, de la taille d'un placard, ne le permettait pas. Le nouvel aménagement a d'ores et déjà permis à la Police municipale de consacrer au visionnage presque deux fois plus de temps en 2016 que l'année précédente : 123 heures, contre 70 heures en 2015. Et les résultats sont là !



Le montant des travaux d'aménagement du local s'élève à 12.110 € TTC.

## CAMARET | Interpellées mardi À la vue des gendarmes, elles jettent les bijoux

Alertés par des Camarétois, les policiers municipaux rejoints par les gendarmes de la communauté de brigades d'Orange/Sainte-Cécile-les-Vignes ont interpellé trois jeunes femmes. Intrigués par

leur comportement à proximité des maisons, les habitants avaient donné l'alerte. À la vue des forces de l'ordre, elles ont pris la fuite à bord de leur véhicule, en jetant par la fenêtre des bijoux qui prove-

naient d'un cambriolage commis le matin même dans une habitation à Camaret-sur-Ayguës. Les deux majeures comme la mineure font l'objet d'une convocation devant le tribunal.

## La presse en parle

Vaucluse Matin s'est fait l'écho d'un des succès récents de la Police municipale de Camaret dans son édition du 2 décembre 2016.

## Un arrêt de bus aux normes PMR

Le Département vient d'aménager un arrêt de bus accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec des quais aménagés de part et d'autre de l'avenue du Général de Gaulle, à l'arrêt Les Amandiers, au niveau du stade de motoball. Le chantier a débuté le 7 octobre et s'est terminé un mois plus tard sans gêne particulière pour la circulation (qui a été déviée par la contre-allée qui longe l'école maternelle) ni pour le marché hebdomadaire. Les trois pins abattus pour les besoins des travaux seront prochainement remplacés par des faux poivriers (*Schinus molle*), un arbre d'ornement à pousse rapide qui convient parfaitement à notre climat.



## Intercross



C'était intercross mercredi 10 octobre pour les enfants de l'école Saint-Andéol de Camaret et ceux de Notre-Dame de Courthézon et d'autres venus de Jonquières. Une belle débauche d'énergie !

## Le Serpent Noir

Les vieux Camarétois l'appellent encore le Serpent Noir, du nom du dancing qu'ils fréquentaient pendant leur jeunesse, mais c'est surtout maintenant un serpent de mer ! Situé juste à la gauche du Ravelin quand on regarde vers le nord, le bâtiment est à l'abandon et menace ruine. L'emplacement est pourtant de premier choix, pour un bistrot de village par exemple, et l'immeuble ne manquerait pas de charme s'il était restauré. En l'état, si près de la Mairie et du Ravelin qui fait la fierté du village, il fait tâche. La municipalité a donc préempté le bâtiment (le 26 mai dernier), mais elle se heurte à un recours déposé contre cette vente par un acquéreur malheureux. La date de l'examen de l'affaire n'a pas encore été fixée.



## Trop de vêtements ? Triez, donnez !

Trois trajets en fourgonnette et les solides gros bras du Club Ados avaient été nécessaires l'an dernier aux bénévoles du Secours populaire pour rapporter la dizaine de mètres cubes de vêtements collectés pendant l'hiver à la Maison Pour Tous. Combien en faudra-t-il cette année ? Le Conseil municipal des jeunes a en effet décidé de remettre ça ! Avec les deux mêmes objectifs : sensibiliser leur entourage à la nécessité du tri et apporter une aide concrète aux personnes et aux familles en difficulté. Ils comptent sur tous les Camarétois pour faire mieux que ceux les ont précédés. Apportez sacs, chaussures, accessoires de mode, vêtements, linge de maison, etc., le tout en bon état évidemment :



### Au centre de loisirs

Lundis, mardis, jeudis et vendredis :  
7h30-8h15 / 16h45-18h30.  
Mercredis : 7h30-18h30.

### A la Maison Pour Tous

Lundis et vendredis : 11h-17h.  
Mardis, mercredis, jeudis : 13h-17h.

## L'expo qu'il ne fallait surtout pas rater !

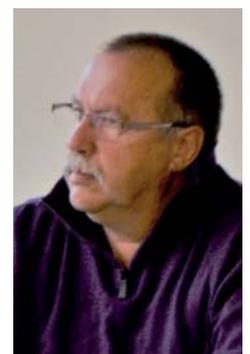


Ateliers et expositions d'icônes *a tempera*, du 15 au 23 octobre, à la chapelle Saint-Andéol. Icônes, retables, enluminures, blasons, papyrus peints, miniatures persanes, mandales, tableaux abstraits réalisés « a tempera » (technique traditionnelle à l'œuf). Intéressés ?

Contactez M.Th. Geslain : 06 77 26 08 99 ou  
S. Aulagnon : 06 03 43 72 17.

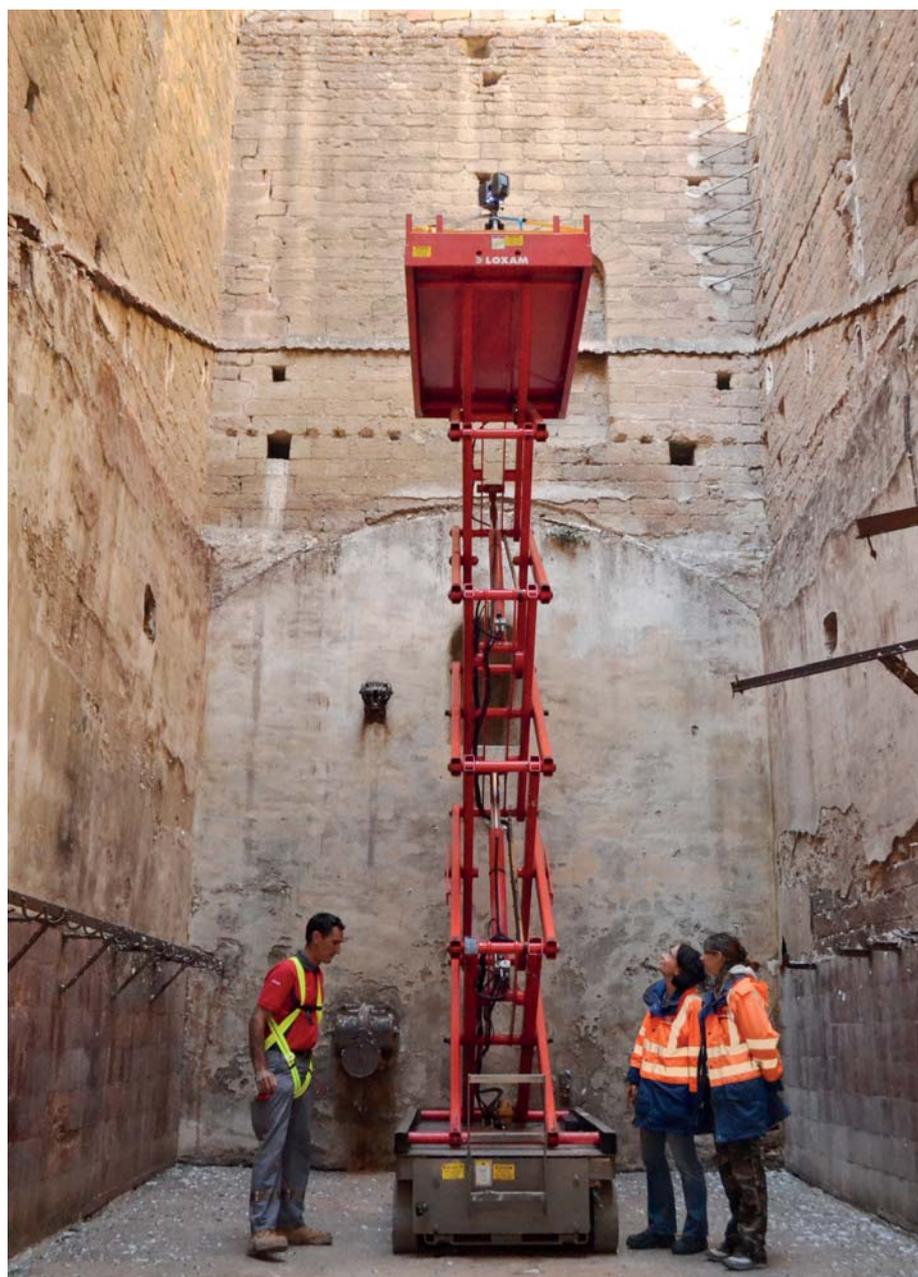
## Un nouveau Conseiller municipal

Pascal Gill, né le 23 mars 1962, a fait son entrée au Conseil municipal le 22 septembre 2016. Ancien militaire de carrière (commando, officier de tir, chef de section de défense sol-air), il a également enseigné le français à l'étranger, à Djibouti puis en Egypte à la « Misr Language School » de la Mission Laïque Française. Le nouveau Conseiller municipal succède à Vincent Teocchi, décédé le 15 août 2016.

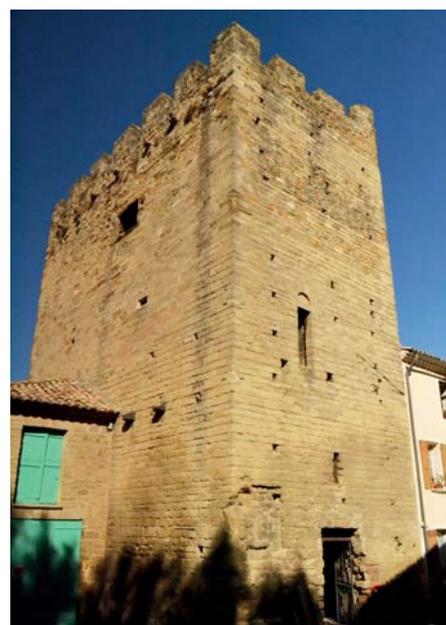


# DU HAUT DE CETTE TOUR, HUIT SIÈCLES D'HISTOIRE CONTEMPLENT CAMARET !

*C'est avec ce petit boîtier, concentré de haute technologie dont le laser est assez puissant pour scanner simultanément des milliers de points, que le cabinet Courbi vient de radiographier la tour sarrasine sous toutes ses coutures. Les informations ainsi obtenues, une fois passées à la moulinette d'un logiciel spécialisé, permettront de reconstituer le monument en trois dimensions avec une précision millimétrique.*



Marion Benod, chef de projet, Elodie Arnaud et Xavier Doerfler, du cabinet Courbi. Aux commandes de la nacelle : Sébastien Barnaud, de l'entreprise Loxam.



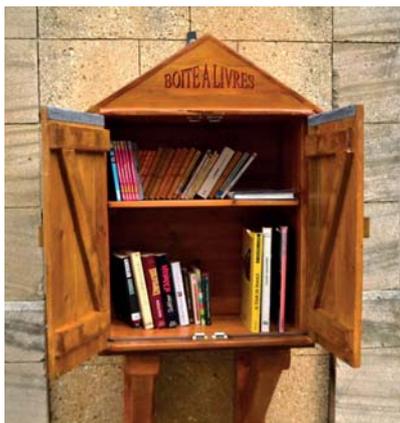
*même de visiter de l'intérieur le monument en 3D, d'en faire le tour, de le survoler, de l'observer dans son ensemble et de zoomer à volonté sur les détails », précise Stéphane Courbi, responsable du cabinet de géomètres éponyme.*

Le diagnostic archéologique a été demandé par la municipalité dans le cadre de la procédure d'inscription de la tour sarrasine à l'inventaire des Monuments Historiques. Pour cette opération dont l'objectif est de valoriser le patrimoine camarétois, la commune a reçu le soutien du Conseil départemental. Haute d'environ 18 mètres, élevée sur un terrain de 13 mètres sur 7, l'édifice est une construction fortifiée du XIII<sup>ème</sup> siècle qui n'a pas d'équivalent dans le Vaucluse. Sa vocation défensive ne fait aucun doute puisqu'elle a servi de dépôt d'armes et de provisions. La tour est devenue ensuite un logis seigneurial, puis l'habitation des échevins du village, avant d'être abandonnée pour une raison inconnue et transformée en abattoir au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

« Le procédé d'orthophotographie est le seul capable de restituer des images ne présentant aucune déformation, explique Marion Benod, chef de projet chargée de la numérisation de la tour sarrasine, ce qui permettra ensuite aux ar-

chéologues de mesurer chaque pierre de l'édifice et de dresser un diagnostic sans avoir besoin de se déplacer sur site ». « A terme, une animation virtuelle (qui sera bien évidemment mise en ligne sur le site Internet de la commune) permettra

## Ouvrez, lisez. C'est dans la boîte !



Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, sans besoin d'inscription préalable ni formalité d'aucune sorte. A Camaret, deux boîtes s'offrent désormais aux (grands et petits) appétits de lecture. Elles ont été joliment réalisées en bois par les services techniques de la commune, sur une idée de l'association Eclats de Lire qui anime régulièrement des

ateliers de lecture à la bibliothèque, entre autres activités. La première boîte a été installée sur la place de l'Eglise, sous la pergola, l'autre le sera prochainement au parc Abbé Joseph Persat. Ouvrez, servez-vous, lisez. Et n'hésitez pas à déposer les livres de votre propre bibliothèque !

Renseignements : 06 85 84 07 88

courriel : [associationeclatsdelire@gmail.com](mailto:associationeclatsdelire@gmail.com)

## En souvenir de Jérémy

La mi-octobre est désormais marquée à Camaret par la "Balade de Jérémy". Prématurément disparu en 2013 au guidon de sa moto, Jérémy Sube était le fils d'André, dit «Dédé» et de Carole Sube. L'année dernière, les concurrents avaient fait étape à Entrechaux où les Sube ont tenu la boulangerie-pâtisserie du village pendant de très nombreuses années avant de s'installer à Camaret-sur-Aigues. Les quelques 300 concurrents répartis à bord des 89 véhicules de collection et de prestige engagés au départ ont emprunté cette année les routes sinueuses de Vacqueyras et Puyméras sur un parcours de 320 km ponctué d'une pause apéritive à la Cave de Vacqueyras et d'un goûter offert par la municipalité de Puyméras. La foule massée à l'arrivée au stade du motoball témoigne de l'engouement créé par cette belle manifestation. Reportage photos sur <http://balade-jeremy.pagesperso-orange.fr>



## La balade gourmande remet le couvert !



Retrouvez les actualités de la balade gourmande du Plan de Dieu sur la page facebook officielle : <http://fb.me/LaBaladeGourmandeDuPlanDeDieu>

## Sortie gourmande



Les Ateliers du savoir de la « Maison pour tous » de Camaret étaient de sortie le lundi 7 novembre à Châteauneuf-du-Pape pour une visite gourmande des laboratoires de fabrication et de la boutique du célèbre chocolatier Castellin. Pas moins de 32 seniors camarétois avaient répondu présents pour cette sympathique matinée organisée à l'initiative des animateurs de la commune, Antoine Deschamps, Virginie Fontaine, Marie-Pierre Charre et Catherine Irlès. Renseignements : 04 90 37 82 83. Le programme du 2nd semestre figure sur le site internet de Camaret (<http://www.camaret.org/uploads/document/programme-ok-ok.docx>) et dans l'agenda pages 26 et 27.

## Un très émouvant 11 Novembre



Le 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre a été marqué à Camaret par une remise de décorations particulièrement émouvante. Engagé volontaire en Algérie, M. Slimane Guellil a reçu la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.

La citation qui accompagne cette distinction précise : « Jeune soldat F.S.N.A. qui s'était déjà fait remarquer par sa belle conduite en opérations (...), a fait acte de volontariat pour aller chercher dans la nuit (du 24 octobre 1958) un camarade F.S.E. blessé au cours d'un accrochage (...) permettant ainsi l'évacuation rapide du blessé ».

C'est le général de corps d'armée aérienne Hugues Hendel qui a remis sa décoration à M. Guellil, accompagnée de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie.

Dans son discours prononcé à l'Hôtel de Ville à l'issue de la cérémonie militaire, le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, a fait remarquer que si cette décoration n'avait pas été remise plus tôt à M. Guellil, c'est notamment en raison de la culpabilisation permanente qui s'exerce à l'égard de l'œuvre civilisatrice de la France en Algérie.

**LE PLU**  
**DE CAMARET**  
**ADOPTÉ !**



# LE FUTUR VISAGE DE CAMARET



**Christine Winkelmann.**  
L'Adjointe à l'Urbanisme a supervisé l'élaboration du projet de PLU de Camaret en collaboration avec les services. La rencontrer, lui poser une question ?  
cwurbanisme@gmail.com

*Suite à l'avis favorable rendu par le Commissaire enquêteur, le Conseil municipal du 13 décembre 2016 a approuvé le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Camaret, qui deviendra exécutoire en tout début d'année prochaine. L'adoption du PLU ouvre la voie à un développement raisonné du village. La municipalité va donc pouvoir rattraper le retard pris dans la gestion de ce dossier, faute d'une concertation suffisante, et anticiper ainsi sur les besoins d'infrastructures publiques, voiries, réseaux divers nécessaires pour faire face à l'accroissement de la population.*

L'objectif de la municipalité est d'accueillir environ 600 nouveaux habitants (correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 1,25 %) dans les dix prochaines années. Les besoins en logements à prendre en compte sur la commune de Camaret se décomposent en deux catégories :

- le besoin lié à l'accroissement démographique naturel est estimé à 600 nouveaux habitants : avec en moyenne 2,5 occupants par logements, les besoins en logements liés à l'augmentation de la population s'élèvent à 240 nouveaux logements environ ;
- le phénomène de desserrement des familles nécessite d'anticiper la création de résidences principales pour maintenir la population résidente ; cela correspond à des besoins en logements supplémentaires d'environ 80 unités.

**Le maintien de la population résidente et l'accueil d'une nouvelle population nécessitent donc la création d'environ 320 nouveaux logements d'ici 2027.**

La municipalité compte y parvenir en priorisant les constructions dans les « dents creuses » pour assurer l'accueil de cette nouvelle population. La commune de Camaret a ainsi opté pour un projet de développement

raisonné, respectueux de son patrimoine naturel et de son identité.

## Les besoins en logements

L'analyse des espaces bâtis a permis de pointer le nombre de logements potentiels au sein de l'enveloppe bâtie. Ainsi on estime qu'environ 240 logements peuvent être construits. Cependant, le PADD prévoit la création d'environ 320 nouveaux logements d'ici 10 ans afin de permettre le maintien de la population résidente et surtout l'accueil d'une nouvelle population.

C'est pourquoi quatre secteurs exclus de l'enveloppe bâtie de Camaret mais déjà constructibles dans le POS, ont été maintenus dans le PLU. Cependant, compte tenu de leur caractère naturel, ces espaces ont été identifiés au sein de zones à urbaniser afin d'encadrer leur développement. On estime le potentiel entre 80 à 90 logements au sein de ces espaces.

Les potentialités du document d'urbanisme en vigueur ont été estimées à environ 25 ha, hors zones d'activités économiques (ZNA). Le projet d'aménagement et de développement durables consiste ainsi à :

- **Agir pour un développement urbain équilibré**
- **Assurer le dynamisme économique de la commune**

- **Respecter et protéger le territoire**

Au regard des enjeux paysagers en entrée de village depuis la route de Jonquières, et de la vocation future de bassin de rétention, la zone NA fermée (5 ha environ) située en bordure du chemin de Vacqueyras a été supprimée.

Avec le PLU, une partie des potentialités a été identifiée et protégée en raison de la vocation culturelle de ces terrains, représentant une surface d'un peu plus de 2,5 ha. En outre, certaines potentialités ont été identifiées comme éléments de patrimoine naturel à préserver (secteurs Ev), représentant une surface d'environ 0,8 ha.

De plus, au regard de l'étude hydraulique réalisée par la commune, certaines potentialités ont été rendues inconstructibles dans la mesure où il s'agit de terrains constituant des zones naturelles d'expansion de crue, ou de terrains destinés à accueillir des bassins de rétention. Un complément d'étude permettra de réduire ces zones.

Enfin, environ 2,5 ha ont été ajoutés correspondant aux 40 logements environ qui pourraient être créés avec la capacité de densification des parcelles bâties (division parcellaire, etc.).

## DENSIFIER LES DENTS CREUSES

**L'analyse des « dents creuses » recensées au sein de l'enveloppe bâtie actuelle, c'est-à-dire des parcelles constructibles mais non encore urbanisées, a permis d'identifier des zones bâties qui pourront être facilement densifiées.**

Deux cas de figure se présentent :

- soit les parcelles sont vides : dans ce cas, elles pourront accueillir de nouvelles constructions ;
- soit du bâti est déjà existant : alors il pourra faire l'objet d'une mutation, par division de logement ou changement de destination par exemple.

Les parcelles identifiées comme pouvant accueillir de nouveaux logements répondent toutes à des critères que les élus ont voulu particulièrement exigeants pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, mais aussi de faisabilité économique et de respect des paysages et de l'environnement.

Parmi ces conditions :

- Les risques connus, notamment les deux plus importants : le risque

d'inondations et l'exposition aux bruits de la base aérienne ; le Plan d'Exposition aux Bruits (PEB) est en cours de révision par les services du Préfet. Cela pourrait permettre d'ouvrir de nouvelles zones constructibles.

- Les caractéristiques et capacités des réseaux (eau potable, assainissement...);
- L'accessibilité par la voirie ;
- La morphologie du bâti existant et la configuration des parcelles ;
- Le paysage et les éléments de protection associés (l'Aygues, les espaces humides, les espaces boisés classés, etc.).

**Au final, environ 240 logements pourraient voir le jour de cette façon au sein de l'enveloppe bâtie communale.**

## PROTÉGER NOTRE AGRICULTURE

Les espaces à vocation agricole de Camaret représentent environ 1.180 hectares, soit plus des deux tiers de la superficie totale de la commune. Ce chiffre traduit sans équivoque la vocation agricole de notre village que la municipalité s'est engagée à préserver

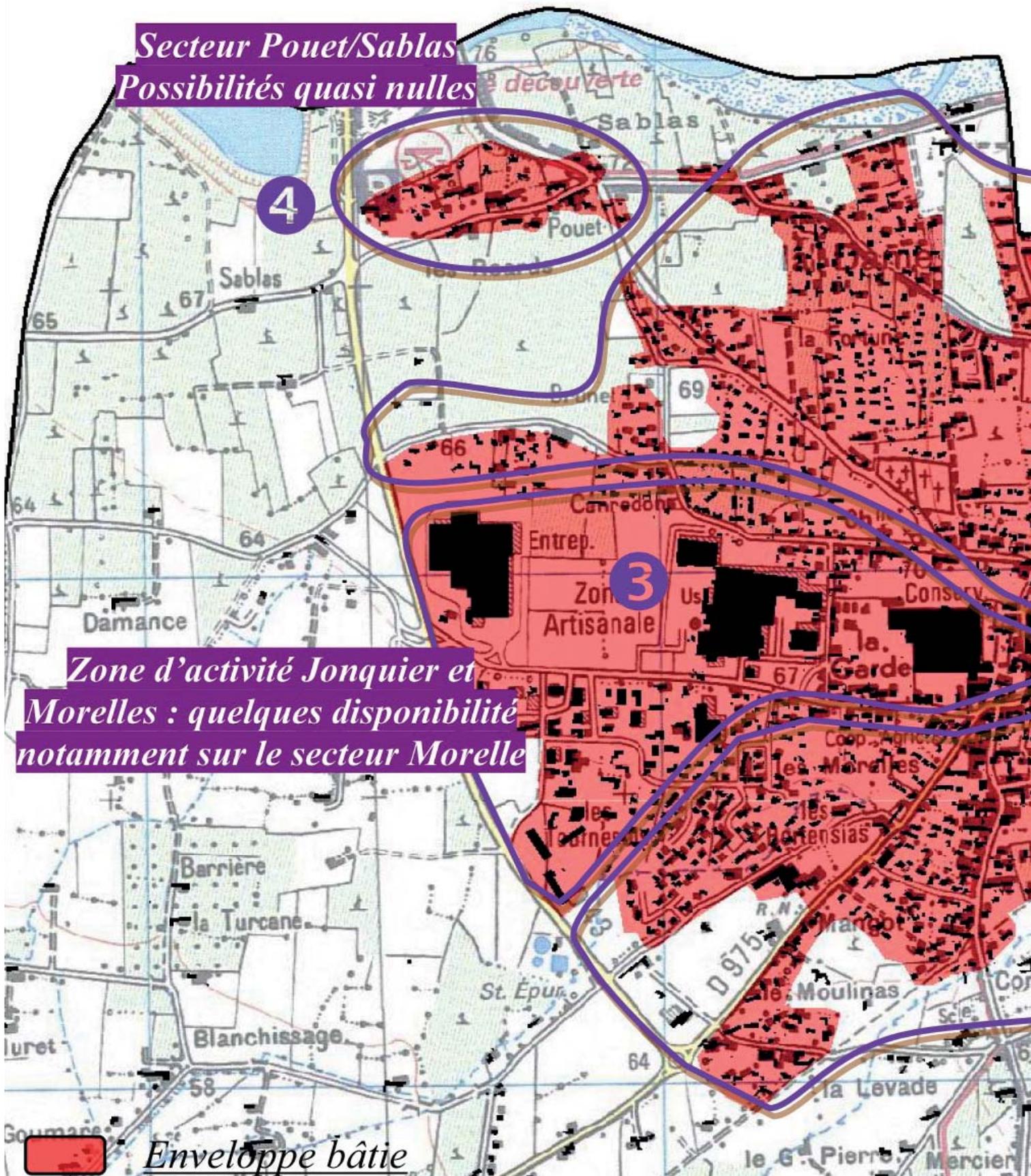
Le territoire communal est en effet concerné par plusieurs Appellations d'Origine Contrôlée qui attestent de la qualité des productions de notre terroir et du professionnalisme de nos agriculteurs. C'est le cas pour l'« huile d'olive de Provence », pour les vins des « Côtes du Rhône » et des « Côtes du Rhône Villages » et, depuis quelques années, pour les vins des « Côtes du Rhône Villages Plan-de-Dieu » (AOC), au même titre que Jonquières, Travaillan et Violès.

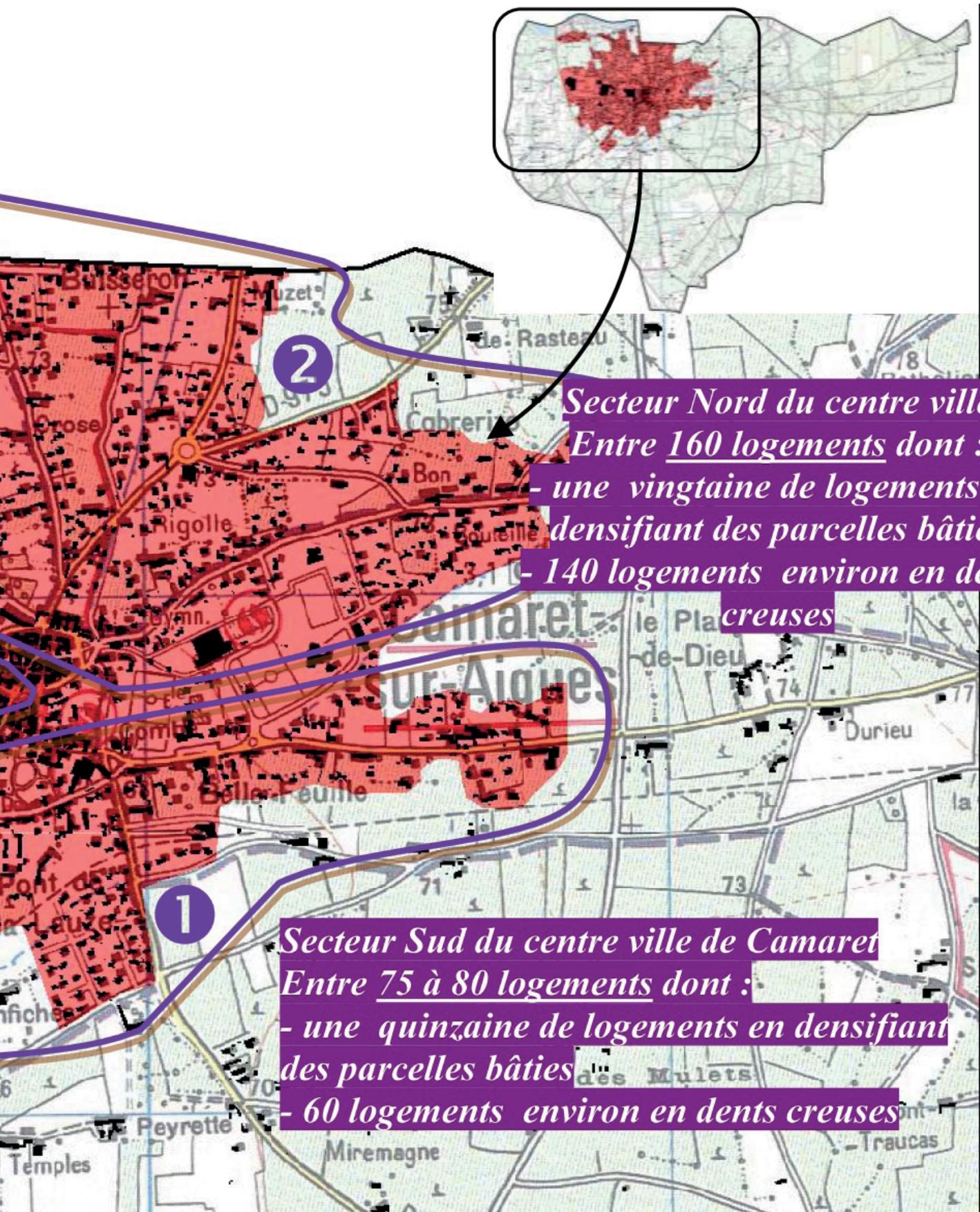
La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a rendu elle aussi des conclusions très favorables au PLU de Camaret. Elle se félicite en particulier de deux points :

- L'extension des logements ayant une superficie minimum de 40 m<sup>2</sup> à un taux d'extension de 30 % de la surface existant à la date du PLU, à un plafond identique à celui fixé pour les logements agricoles, avec la mention explicite sans création de logement ;
- La Municipalité a également donné satisfaction à la Chambre d'Agriculture en autorisant la création de deux annexes par habitation de 20 m<sup>2</sup> chacune ainsi que les piscines jusqu'à 70 m<sup>2</sup>, ce qui n'était pas le cas dans l'ancien projet.



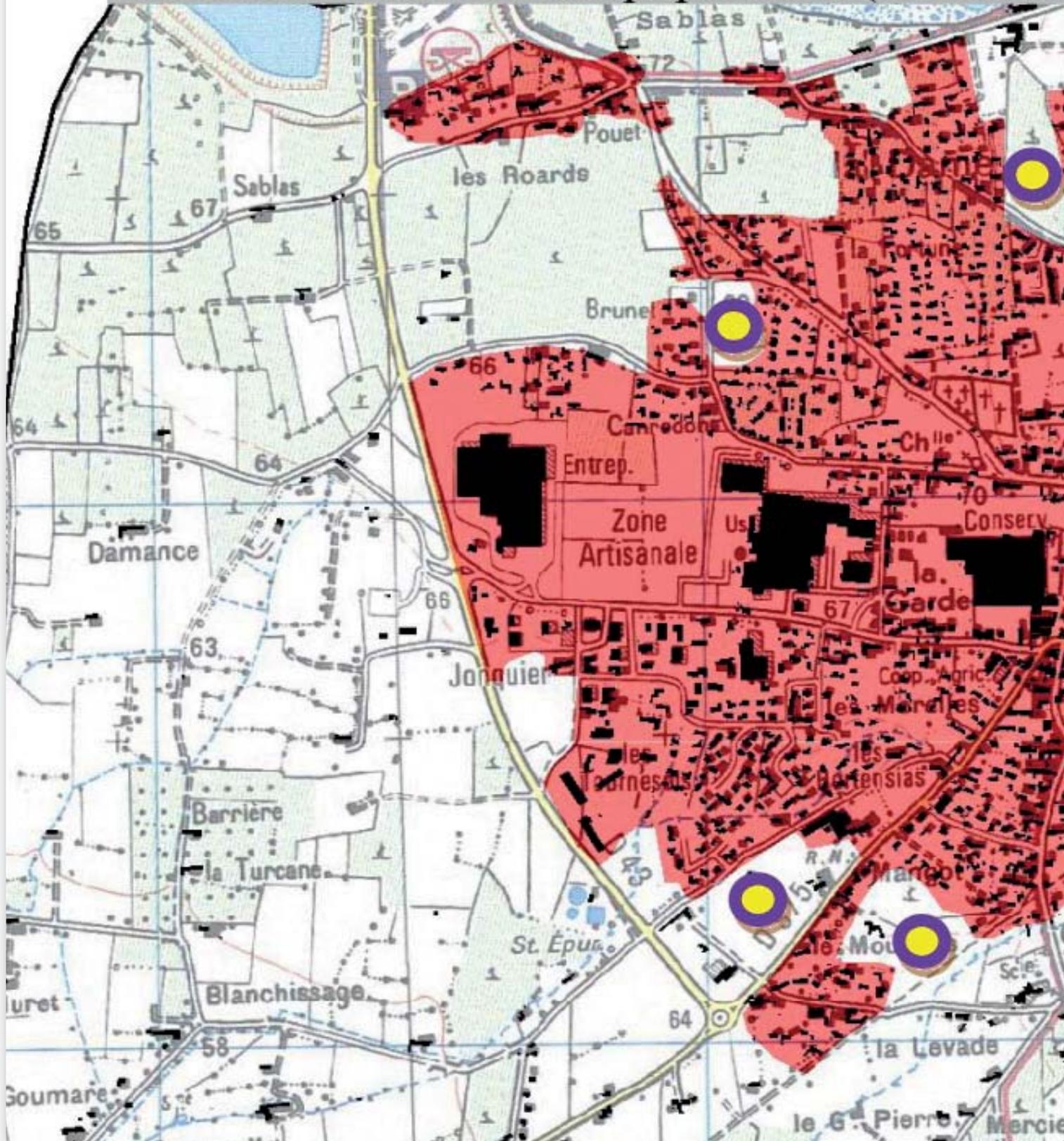
Délimitation de l'enveloppe bâtie et capacité de densification



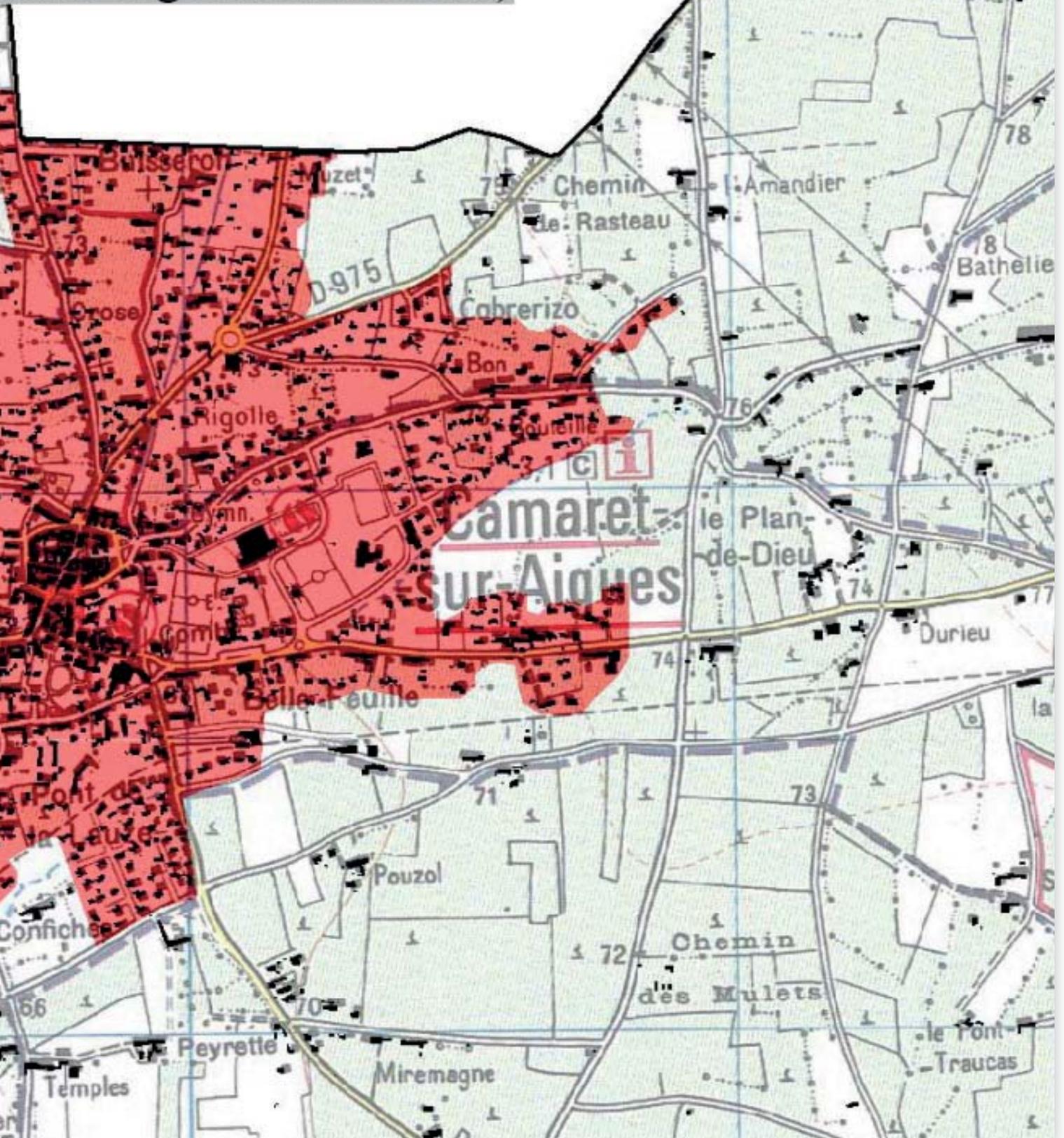


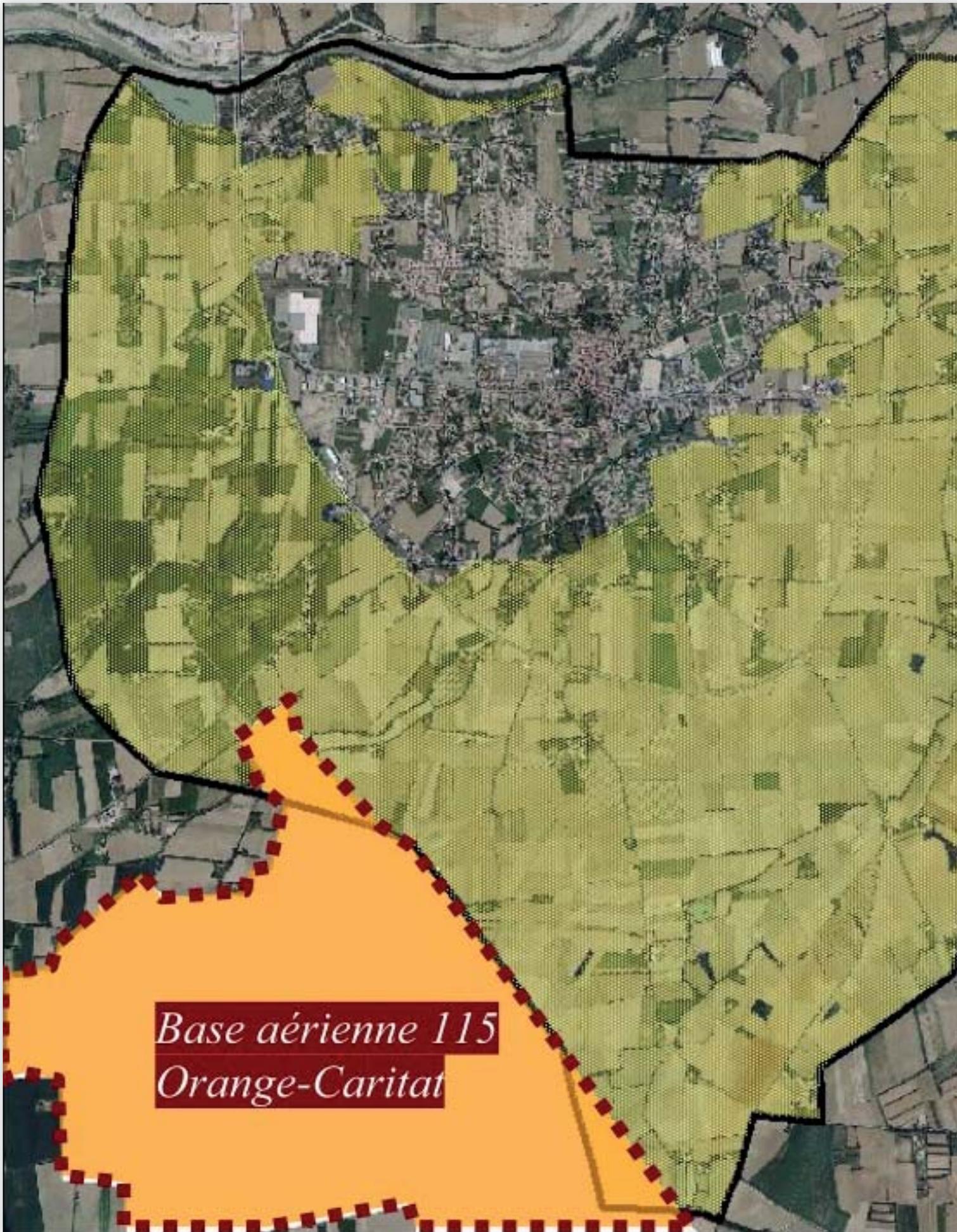


Secteurs d'urbanisation exclus de l'enveloppe  
l'accueil d'une nouvelle population (environ 8



bâtie mais nécessaire à  
30/90 logements au total)





### **LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES**

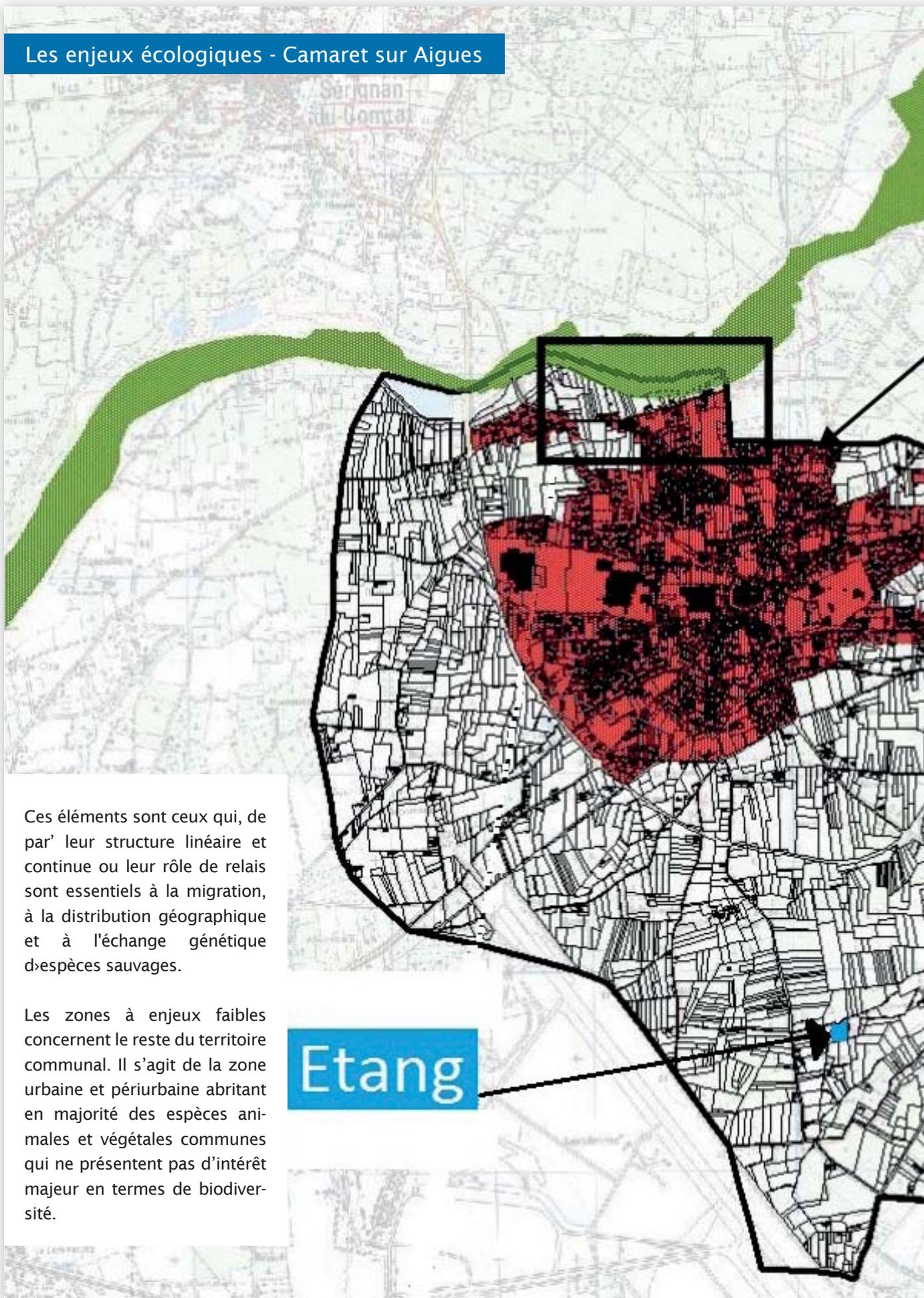
Les zones à enjeux forts à très forts concernent le site Natura 2000, ainsi que le périmètre de ZNIEFF, concernant « l'Aygues ». Il s'agit d'habitats pouvant abriter la majeure partie de la biodiversité remarquable de la commune (espèces protégées en France et celles d'intérêt communautaire) et qui constituent des zones de protection majeure et de continuité écologique majeure.

Les zones à enjeux moyens à forts impactent les deux zones humides de Saint Tronquet et de l'Etang de pêche de la Gariguette. Ces zones à enjeux modérés peuvent constituer des zones à fortes potentialités écologique.

Les zones à enjeux modérés concernent la plaine agricole (fortement cultivée). Ces zones, impactées par la présence humaine, présentent des potentialités écologiques de moindres importances, mais assurent toutefois un rôle de continuité écologique. En effet, la plaine agricole abrite encore de petits secteurs semi-naturels (parcelles boisées) pouvant jouer un rôle de relais écologique pour la faune sauvage. Par ailleurs la présence de nombreux linéaires aquatiques secondaires (canaux et mayres) au sein de ces espaces peut prendre la forme de linéaire écologique.

*Suite page 18*

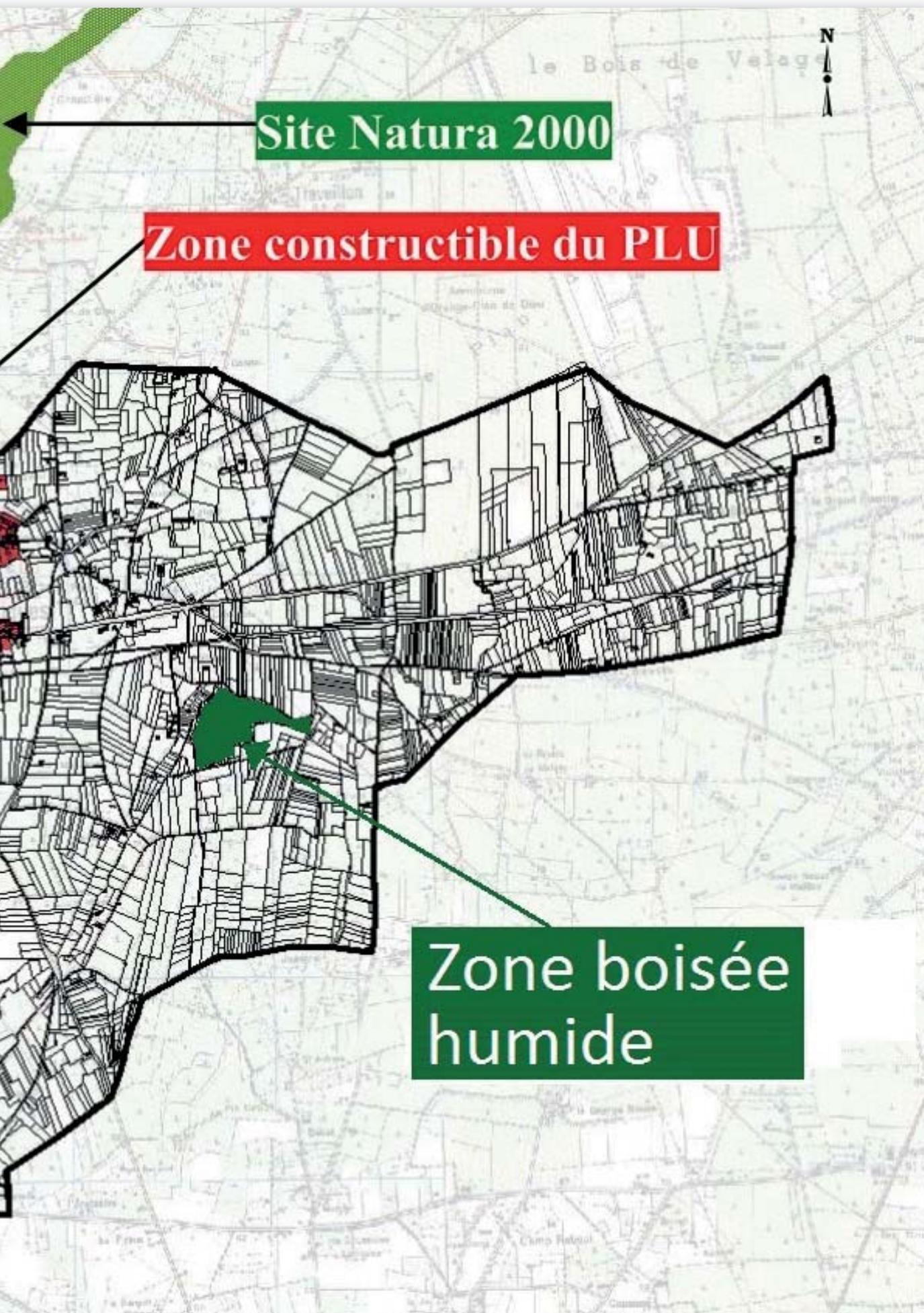
## Les enjeux écologiques - Camaret sur Aigues



Ces éléments sont ceux qui, de par' leur structure linéaire et continue ou leur rôle de relais sont essentiels à la migration, à la distribution géographique et à l'échange génétique d'espèces sauvages.

Les zones à enjeux faibles concernent le reste du territoire communal. Il s'agit de la zone urbaine et périurbaine abritant en majorité des espèces animales et végétales communes qui ne présentent pas d'intérêt majeur en termes de biodiversité.

Etang



Site Natura 2000

Zone constructible du PLU

Zone boisée  
humide



## Marché hebdomadaire

Le succès du marché hebdomadaire ne se dément pas depuis qu'il a déménagé du Cours du Nord au parking situé devant le motoball. L'emplacement est mieux situé sur le trajet des écoles, est plus visible et permet le stationnement à proximité immédiate. Résultat : le nombre d'exposants augmente régulièrement et l'offre se diversifie. Avec bientôt une nouveauté : en 2017, la ville offrira des cabas personnalisés à tous les clients du marché !

## Création à Camaret d'une station de lavage des pulvérisateurs pour nos agriculteurs

Pour répondre à la réglementation en vigueur et pour lutter contre la pollution due à des produits phytosanitaires, la communauté de communes, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a décidé de construire une station collective de lavage des pulvérisateurs avec récupération et traitement des effluents phytosanitaires au profit des agriculteurs à Camaret-sur-Aigues, entre la déchetterie et la station de lavage automobile. Grâce à cet équipement, les agriculteurs n'auront pas à mettre en place une telle installation sur leurs exploitations.

Le coût de cette installation, pouvant accueillir une quarantaine d'agriculteurs, s'élève à 239.602 € TTC. La communauté de communes va percevoir des aides financières de l'Union européenne au titre du FEADER (84 800 €) et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (75 200 €). Les travaux ont été confiés aux entreprises TPR (Sainte-Cécile), LURIE et BRUN (Tulette) et JMG Electricité (Sérignan). La station entrera en fonctionnement au printemps.

C'est un mélange de paille et de terre qui servira à filtrer les eaux usées de la station de lavage



## Don de sang, don de soi !

Michelle Guevara, qui a pris la succession de Michèle Boyer pour s'occuper de l'amicale des Donneurs de sang bénévoles de Camaret, a eu la bonne idée d'organiser une tombola gratuite pour remercier les donateurs à l'occasion de la dernière collecte de l'année, le 29 novembre dernier. Les lots étaient offerts par Corinne Cardia, de l'Institut Chrisalyne, Carole et Gérard, de Chez Gégène à Travaillan, Mme Marchand, d'Intermarché, et Jean-Louis Latour, du Domaine des Caboits. La prochaine collecte est prévue mardi 24 janvier de 15h30 à 19h30 à l'Espace Roussière.

Renseignements : [asa@camaret.org](mailto:asa@camaret.org) / 04 90 37 22 60 poste 159.

## Un écran pour vieillir mieux !

S'amuser en faisant des exercices utiles pour la mémoire, la coordination et la logique ? C'est désormais possible à la Maison Pour Tous de Camaret. La structure d'animation municipale vient de faire l'acquisition d'un écran et d'une console de jeux intergénérationnelle. Accessible à tous, jeunes et retraités, l'équipement comprend une console de réalité virtuelle reliée à un écran. L'ensemble permet de s'adonner à des exercices physiques et de coordination plus vrais que nature, de stimuler la mémoire ou de mettre à l'épreuve ses capacités de logique, seul

ou en équipes. Plus de renseignements : Catherine Irlès - 04 90 46 98 75. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



## Un sportif camarétois à l'honneur

Le Camarétois Dominique Foli s'est illustré lors de la première édition du Marathon des Côtes du Rhône qui a vu s'affronter près de 400 participants le dimanche 23 octobre. Sur ce très beau parcours de 42,195 km tracé au cœur des prestigieux vignobles de l'AOC des Côtes-du-Rhône, Dominique Foli, dossard 109, a terminé 23<sup>ème</sup> du classement général en 3h 16mn 57s, à la vitesse moyenne de 12,855 km/h, ce qui le place 9<sup>ème</sup> des vétérans (catégorie V1). Une performance qui mérite d'être saluée !



## Exposition

La chapelle Saint-Andéol a accueilli du 30 septembre au 8 octobre une très belle exposition sur le thème et la personnalité de Marcel Pagnol, « connu et méconnu ». La manifestation proposée par l'association Eclats de Lire a été illustrée par une lecture à haute voix et s'est achevée, en partenariat avec Ciné Ravelin, avec la projection d'un des plus grands succès de l'auteur marseillais, La Fille du Puisatier.



## Le Club Rollers Camarétois fait fort en Coupe de France... et s'adjoint les services d'un champion du monde !

17 Camarétois ont pris part aux courses de roller organisées à Lyon le 25 septembre. Un mois plus tard, c'est un patineur de l'équipe de France de vitesse, champion du monde, 25 fois champion de France et 6 fois champion d'Europe, Elton De Souza, qui est venu à Camaret pour encadrer le stage de vitesse organisé par l'éducateur du club, Antoine Deschamps.

## Un chèque de 1.400 € pour les sinistrés d'Amatrice



Les Camarétois ont du cœur ! Ils l'ont une nouvelle fois prouvé en participant très nombreux au repas de pâtes organisé le 16 octobre dernier par le Comité Européen de Jumelage Franco-Italien de Camaret (CJEC) au profit des sinistrés des tremblements de terre qui ont frappé Amatrice et sa région.

Le Comité de Jumelage tient à remercier pour leur générosité les 114 personnes inscrites au repas, ainsi que les très nombreux donateurs qui n'ont pas pu se déplacer mais qui ont tenu à participer. Le Comité de Jumelage adresse également des remerciements à l'association Ciné Ravelin, aux viticulteurs partenaires (la cave Les Coteaux du Rhône de Sérignan, la cave Les Vignerons Réunis de Ste-Cécile, le Domaine Moricelly de Camaret), mais aussi la Caisse locale de Groupama à Camaret et les services de la Mairie. Tous ensemble, vous nous avez permis de réunir la somme de 1.400 € qui a été virée sur un compte bancaire ouvert en Italie.

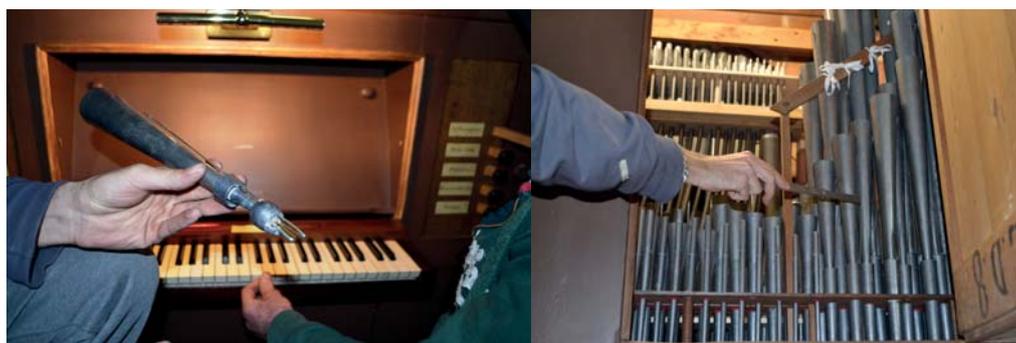
## L'eau dans tous ses états !

Des photographies d'une beauté à couper le souffle exposées par Allison à la chapelle Saint-Andéol du 29 octobre au 5 novembre.



## Orgue

La municipalité a confié l'entretien annuel de l'orgue de l'église de Camaret aux facteurs Saby-Fermentelli de Saint-Uze dans la Drôme. Les anches de l'instrument doivent être régulièrement révisées de façon à ce que chaque tuyau émette une note parfaitement juste.



## Le stade de foot mis en accessibilité



L'entreprise TPR a réalisé en octobre à la demande de la commune un cheminement qui permet aux personnes handicapées d'accéder facilement au complexe sportif de football depuis le parking. Le nouveau cheminement se prolonge jusqu'à la nouvelle salle foot-animation récemment inaugurée. Montant des travaux : 13.200 € TTC

## ELCO : le rectorat continue de faire la sourde oreille

Les demandes d'explication demandées par le Maire de Camaret au sujet des cours d'arabe et de turc proposés aux Amandiers et à Frédéric Mistral dans le cadre de l'enseignement des Langues et cultures d'origine étrangère n'ont toujours pas obtenu de réponse. Pour la énième fois, Philippe de Beauregard réclame par conséquent des précisions au Directeur Académique : *"Comme vous pourrez le constater dans le compte-rendu du Conseil d'Ecole des Amandiers que je vous adresse en pièce jointe, écrit-il, M. Kaplan est resté désespérément muet sur le contenu de son enseignement et a catégoriquement refusé de présenter à l'assistance le manuel du professeur"*. La communication de ce livre serait pourtant un moyen simple de lever les doutes.

## Un jardin du souvenir au cimetière de Camaret

Le nouvel aménagement permettra aux Camarétois de venir se recueillir dans un lieu digne qui portera la mémoire de leurs chers disparus qui ont choisi de disperser leurs cendres. Les noms des personnes décédées seront en effet inscrits sur une stèle, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Les travaux ont été réalisés par la société Granimond pour un montant de 6.000 € TTC. Les services techniques de la commune ont réalisé quant à eux les enduits muraux et les bordures. L'aménagement paysager proprement dit sera réalisé au printemps.



## Restauration de la porte d'entrée de la chapelle Saint-Coeur de Marie

Après les travaux d'embellissement des abords de la chapelle, la municipalité ne pouvait pas faire moins que de restaurer la porte de l'édifice, très belle, mais également très abîmée. Grâce à l'intervention des services techniques, elle est désormais hors de danger pour de nombreuses années.

## A Badafier, les travaux de consolidation des berges ont résisté à la furie de l'Aygues !



Chemin du Badafier dans le sud-ouest de Travaillan, à la limite de Camaret dans le prolongement du chemin de la Dame, le syndicat mixte intercommunal pour l'aménagement de l'Aygues a réalisé l'an dernier une « bèche » d'une cinquantaine de mètres de long dans le cours de la rivière, doublé d'un enrochement dont l'objectif était de contribuer à consolider la rive. Les études avaient en effet démontré qu'un effondrement de la route à ce niveau-là pourrait provoquer une vague-submersion susceptible de déferler sur Camaret et causer de gros dégâts. Le chantier a été achevé à la mi-septembre 2015. Il a fait la preuve de son efficacité lors du fort épisode orageux de la mi-novembre. La participation financière de la commune de Camaret pour la réalisation de cet ouvrage de sécurité auquel la ville de Travaillan a également contribué s'élève à 8.557 €.

## Conférence

Jean-Claude Marlot est aumônier adjoint des Hospitaliers de Lourdes. De passage dans sa famille à Camaret le week-end du marché de Noël, il a profité de l'occasion pour donner une passionnante conférence consacrée au "message de Lourdes : les apparitions de Bernadette Soubirous".



## EXPRESSION LIBRE

### SÉRÉNITÉ POUR CAMARET

Camarétoises, Camarétois,  
L'année se termine durant laquelle Camaret a vu certains aménagements et travaux :

- Le tour de ville est enfin terminé tout en gardant un nombre de places important pour les commerces.

- Le problème des eaux pluviales dans le secteur de la chapelle Route de Sérignan est enfin résolu et dans ce cadre des abords paysagés ont été aménagés.

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons voté très favorablement les aménagements nécessaires au stade de football, pour un coût de 250.000,00€, dont 80.000,00€ de subventions. Ce Club compte aujourd'hui plus de 250 joueurs et il était nécessaire de répondre aux besoins de celui-ci qui draine tant de jeunes.

Nous avons également voté le réaménagement du stade de moto-ball pour un montant de 228.000,00€, pour lequel 74.000,00€ de subventions ont été octroyés par le Département et nous attendons encore 60.000,00€ du Conseil Régional.

N'oublions pas qu'il y a 8 ans, 107.000,00€ ont été investis, car nécessaires pour refaire ce stade à l'occasion du Championnat d'Europe. Une telle dépense ne pouvait raisonnablement se reproduire tous les 8 ou 10 ans. La solution choisie d'un sol dur palliera définitivement à ces dépenses récurrentes.

Le moto-ball est le fleuron de Camaret depuis 1946, date de la création du Club.

Il vient en outre de décrocher la Coupe de France et le Trophée des Champions.

Le MBCC a de plus en plus de monde pour ses matchs, nous en sommes heureux et satisfaits.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de **comparer ces dépenses d'investissement utiles et nécessaires à la vie sportive de Camaret au coût exorbitant de la «voie verte» (130.000 €)** d'il y a quelques années et pour laquelle un budget moindre aurait pu être investi.

Mais pour certains la verdure et les petits oiseaux n'ont pas de prix. Bien qu'utilisé par quelques Camarétois, cet aménagement a perturbé la quiétude de certains riverains sans compter un coût d'entretien non négligeable pour les comptes de la Commune.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous disons à l'an prochain.

**MONTAGNIER J-Paul, PAIALUNGA Michel, POINT Georges, SOVERA Renée**

### ENSEMBLE POUR CAMARET

Chères camarétoises, Chers camarétois,

En cette fin d'année les élus de la liste "Ensemble pour Camaret" vous présentent leurs vœux les plus sincères. Vœux de bonne santé avant tout, mais aussi, vœux de réussite dans vos différentes entreprises.

Chacun porte l'espérance que 2017 nous préserve des épreuves qui ont marqué l'année écoulée, et qu'un sursaut citoyen nous portera vers plus d'humanité, plus d'égalité et plus de respect de notre bien commun que sont nos cultures et notre environnement.

Plus que jamais fidèles à nos convictions, nous continuerons dans la transparence à assumer notre mission d'élus de l'opposition dans l'intérêt général de tous les camarétois. Vous pouvez compter sur nous.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous.

**Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE, Laurent ARCUSET**

Notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

### Droit de réponse de Mme Marlène Thibaud suite à la tribune parue dans le dernier numéro :

Les chiffres sont têtus quand on compare ce qui est comparable. Durant mon mandat et mes responsabilités de Vice-présidente de la CCAOP, soit près de 70 conseils, réunions et commissions, absence : zéro ! Pour les mêmes responsabilités vous avez été absent 3 fois sur 4 depuis le début de l'année, notamment lors du vote important concernant l'extension des compétences de l'intercommunalité. Votre paraphrase n'est donc guère de mise : je persiste et je signe.

### Réponse de la Municipalité

Les explications confuses de Mme Thibaud ne changeront pas qu'elle a été plus souvent absente que Philippe de Beauregard aux Conseils communautaires depuis mars 2014. Elle était d'ailleurs une nouvelle fois absente lors de la séance du mois d'octobre.

## État civil

### MARS 2016

» Jade ORIVELLE née le 18 octobre à AVIGNON

### Naissances

» Noah FLORES RODRIGUEZ CERVERA né le 16 mars à ORANGE

### Décès

» BRUN Rémy décédé le 06 octobre à CAMARET SUR AIGUES

### SEPTEMBRE 2016

### Naissances

» ERDOGAN Sueda née le 01 septembre à ORANGE

» EMANUEL Eléa née le 17 septembre à AVIGNON

### Mariages

» M. DELGADO Jérôme et Melle SANÉ Diariétou le 17 septembre

### NOVEMBRE 2016

### Naissances

» Hugo HANOTE né le 12 novembre à AVIGNON

» Léonie LURIE FEDERICI née le 13 novembre à ORANGE

» Eva PIAT née le 20 novembre à CARPENTRAS

### Décès

» Fernand BERNARD décédé le 15 Novembre à AVIGNON

» TOUZEY Huguette décédée le 30 Novembre à ORANGE

### OCTOBRE 2016

### Naissances

» Nolan DERECUSON né le 10 octobre à AVIGNON

## Nouvelles entreprises

### DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE PÔLE THÉRAPEUTIQUE

Le Pôle thérapeutique MeriDies a quitté ses locaux du cours du Midi pour un emplacement plus spacieux et accessible avec son parking réservé à la clientèle.



#### Audrey Cardinal Meurice

Diététicienne Nutritionniste/ Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise /Formatrice en Santé Publique.

Sur rendez-vous au 06 61 45 72 38. Mail : [leszen vies@gmail.com](mailto:leszen vies@gmail.com)  
[www.zenvie.fr](http://www.zenvie.fr)

#### Mélanie Patin

Psychologue. Enfants, adolescents, adultes. Thérapies. Bilans.

Tél. : 06 75 03 36 56.

Pôle MeriDies - 6, rue Jean-Henri Fabre - 84850 Camaret-sur-Aigues

### L'ECRIN DU LOTUS



L'emplacement précédemment occupé par le cabinet thérapeutique (lire ci-dessus) a été repris par Mireille G.-Roussière, précédemment installée rue Marie Curie. Elle y propose des soins en réflexologie plantaire et shiatsu.

15 bis, cours du midi. 84850 Camaret  
Tél. : 06 62 49 07 66

### LES JARDINS DE TOSCANE

L'un des plus fidèles partenaires des manifestations organisées par la commune. Les Jardins de Toscane vous attendent sur la D43 à Camaret en direction de Sérignan-du-Comtat. Dans cette jardinerie, vous trouverez des arbres et des plantes méditerranéennes, des fruitiers, de beaux oliviers, des plantes à offrir, du terreaux, de la terre végétale, de la balle d'argile, mais aussi des graines pour le potager et de la poterie.

Et pour chaque occasion, un arrivage spécial :

- Des roses pour la saint Valentin et la fête des mères.

- Du muguet pour le 1<sup>er</sup> Mai

- Des chrysanthèmes pour le 1<sup>er</sup> Novembre

- Des sapins pour Noël

Chaque vendredi, nous nous réapprovisionnons. Si vous souhaitez une plante qui n'est pas présente dans la jardinerie, vous pouvez nous la commander. Nous pouvons toujours inclure votre demande dans notre livraison jusqu'au jeudi matin.

D43 - ZA Jonquier-Morelles. 84850 Camaret. Tél. 04 90 60 33 62.  
[www.lesjardinsdetoscane.fr](http://www.lesjardinsdetoscane.fr) Mail : [lesjardinsdetoscane84850@gmail.com](mailto:lesjardinsdetoscane84850@gmail.com)



## LA CRÈCHE, UNE TRADITION MENACÉE

### Camaret défend ses traditions !

Tradition oblige, une jolie crèche provençale a été dressée dans le hall d'entrée de la mairie de Camaret. Elle y restera le temps des fêtes de Noël. Les représentations populaires de la Nativité sont nées en Italie au moyen-âge avant d'essaimer dans le sud de la France. C'est à Marseille, au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'elles ont pris leur forme actuelle, avec les célèbres *santoun* (littéralement : petits saints) dont les métiers et les attitudes s'inspirent de la vie quotidienne. En Provence, les santons sont traditionnellement réalisés en argile non cuite, et en Italie en plâtre.

Rappelons que le Conseil d'Etat a récemment autorisé les crèches dans les bâtiments publics, à condition qu'il s'agisse d'une représentation traditionnelle exempte de connotation religieuse. A Camaret, la municipalité n'a pas attendu cette autorisation, puisque c'est la troisième année de suite que la crèche est exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville. Les nombreux Camarétois qui nous avaient fait part de leurs craintes face à une éventuelle interdiction peuvent donc être rassurés : le village veille sur ses traditions !

**La Municipalité**



Un avant-goût des fêtes de Noël planait sur le marché gourmand de Camaret les 26 et 27 novembre dernier. Vedettes incontestées de l'événement, les disciples d'Escoffier ont animé des ateliers de cuisine très appréciés du public. Ci-dessus, l'une des lauréates du concours régional des jeunes talents récompensée à Camaret. A droite, le concours des enfants animé par Richard Bagnol, André Sube et Franck Jacquier.



DATES	MANIFESTATIONS MAIRIE	Lieu
<i>Jusqu'au 18 décembre</i>	 <p><b>Salon des Santons des Amis de l'Orgue</b> Mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h</p>	Chapelle Saint-Andéol
<i>Dimanche 18 décembre</i>	<b>Loto des Supporters du foot à 14h30.</b>	Espace René Roussière
<i>Jeudi 15 décembre</i>	<b>Noël dans la rue avec l'Uccav à partir de 16h30</b>	Place de l'Eglise
<i>Jeudi 5 janvier</i>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> atelier libre autour d'un goûter de bonne année 2017	Maison pour tous*
<i>Jeudi 5 janvier</i>	<b>Ciné Ravelin</b> 14h30 : LE PETIT LOCATAIRE (1h39), comédie française, avec Karine Viard, séance seniors (et non seniors) à 2,50€ l'entrée, suivie du goûter offert par Ciné-Ravelin.  18h00 : ALLIÉS (2h05), thriller, romance, historique, américain, avec Brad Pitt, Marion Cotillard.  20h30 : SULLY (1h36), de Clint Eastwood avec Tom Hanks: l'histoire vraie du pilote qui sauva ses passagers en amérissant sur l'Hudson en 2009.	Salle de cinéma de l'espace René Roussière.
<i>Vendredi 6 janvier</i>	<b>Vœux et Repas du personnel</b>	Espace René Roussière
<i>Dimanche 8 janvier</i>	<b>Loto des Amis de Camaret à 14h30.</b>	Espace René Roussière
<i>Lundi 9 janvier</i>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> dégustons les galettes que nous aurons faites	Maison pour tous*
<i>Jeudi 12 janvier</i>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> jeux interactifs sur XBOX360, jeux de cartes, jeux de sociétés	Maison pour tous*
<i>Jeudi 12 janvier</i>	<b>Vœux du Maire à la population</b>	Espace René Roussière
	<b>Accueil des nouveaux Camarétois</b>	Mairie
<i>Samedi 14 janvier</i>	<b>Tournoi d'échecs Axiomaticos</b>	Espace René Roussière
<i>Dimanche 15 janvier</i>	<b>Loto de la Grosse boule à 14h30</b>	Espace René Roussière
<i>Lundi 16 janvier</i>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> atelier équilibre alimentaire animé par Sofia	Maison pour tous*
<i>Jeudi 19 janvier</i>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> création d'un décor mural collectif	Maison pour tous*
<i>Dimanche 22 janvier</i>	<b>Loto de l'Amicale laïque à 14h30</b>	Espace René Roussière
<i>Lundi 23 janvier</i>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> atelier création d'un livret autour du petit déjeuner animé par Sofia	Maison pour tous*
<i>Mardi 24 janvier</i>	<b>Don du sang de 15h30 à 19h30</b>	Espace René Roussière
<i>Jeudi 26 janvier</i>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> création d'un décor mural collectif (suite)	Maison pour tous*
<i>Dimanche 29 janvier</i>	<b>Loto du PCF à 14h30</b>	Espace René Roussière
<i>Lundi 30 janvier</i>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> « petit déj et moi » et dégustation de jus de fruits frais animé par Sofia	Maison pour tous*
<i>Jeudi 2 février</i>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> jeux interactifs sur XBOX360, jeux de cartes, jeux de sociétés	Maison pour tous*
<i>Dimanche 5 février</i>	<b>Loto du Motoball à 14h30</b>	Espace René Roussière

<b>Lundi 6 février</b>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> « petit déjeuner dans le monde » animé par Sofia	Maison pour tous*
<b>Jeudi 9 février</b>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> cœur pailleté	Maison pour tous*
<b>Dimanche 12 février</b>	<b>Loto de l'ASC Jeunes à 14h30</b>	Espace René Roussière
<b>Dimanche 19 février</b>	<b>Loto de la Paroisse à 14h30</b>	Espace René Roussière
<b>Lundi 27 février</b>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> « patate du pauvre » animé par Isabelle	Maison pour tous*
<b>Mardi 28 février</b>	<b>Carnaval de l'école Saint-Andéol</b>	Espace René Roussière
<b>Lundi 6 mars</b>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> <b>bugnes animé par David Granger</b>	Maison pour tous*
<b>Jeudi 2 mars</b>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> couture : confection d'une cape*** fournitures à prévoir merci de tél au 04.90.46.98.75	Maison pour tous*
<b>Jeudi 9 mars</b>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> atelier mosaïque	Maison pour tous*
<b>Dimanche 12 mars</b>	<b>Loto de l'Oume à 15h</b>	Espace René Roussière
<b>Lundi 13 mars</b>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> Baklava animé par Latifa	Maison pour tous*
<b>Jeudi 16 mars</b>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> jeux interactifs sur XBOX360, jeux de cartes, jeux de sociétés	Maison pour tous*
<b>Samedi 18 et Dimanche 19 mars</b>	<b>Journée contre le cancer</b>	Espace René Roussière
<b>Dimanche 19 mars</b>	<b>Loto du Tennis Club à 14h</b>	Espace René Roussière
<b>Lundi 20 mars</b>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> brownies à offrir*** ingrédients à prévoir merci de tél au 04.90.46.98.75	Maison pour tous*
<b>Lundi 23 mars</b>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> pots en jean's*** fournitures à prévoir merci de tél au 04.90.46.98.75	Maison pour tous*
<b>Lundi 27 mars</b>	<b>Atelier culinaire 14h30/17h30 :</b> crêpes au bouillon de poule animé par Corrado Silvério	Maison pour tous*
<b>Jeudi 30 mars</b>	<b>Atelier loisirs créatifs 14h30/17h30 :</b> objets en résine. Liste des fournitures : 04.90.46.98.75	Maison pour tous*
<b>Mardi 4 avril</b>	Don du sang de 15h30 à 19h30	Espace René Roussière
<b>Samedi 8 avril</b>	<b>Journée archéologique :</b> conférence	Espace René Roussière
<b>Dimanche 23 avril</b>	<b>Election présidentielle 1er tour</b>	Espace René Roussière
<b>Samedi 29 avril</b>	<b>Soirée Tapas du CE de la mairie</b>	Espace René Roussière
<b>Dimanche 30 avril</b>	<b>Balade gourmande du Plan de Dieu</b>	Parcours gourmand

\*Ateliers ouverts à tous. Autres ateliers proposées et renseignements : 04 90 46 98 75.





**2eme Tournoi d'ECHECS d'AXIOMATIKOS**

Ouvert à tous joueurs (grands et petits):

- Non licenciés
- Licenciés avec ELO inférieur à 1400R

Samedi 14 Janvier 2017  
à CAMARET SUR AIGUES (84)  
Complexe René ROUSSIERE  
(en face des tennis)  
Pointage de 13h à 13h30

Parties rapides: 7 rondes 15'  
Droits d'inscriptions: Adultes 6€ Jeunes 3€  
Prix sous forme de lots  
Inscriptions avant le 13/1/2017 sur  
[www.echecsloisirs.fr](http://www.echecsloisirs.fr)

AXIOMATIKOS.fr



*Antonio Muga n'est pas seulement le Conseiller municipal apprécié et très impliqué dans sa charge de délégué au Personnel que connaissent les Camarétois. C'est également un gastronome averti qui a la passion de cuisiner. Il l'a d'ailleurs récemment prouvé en remportant avec la chef Patricia Raffaelli l'atelier concours de pâtisserie du marché gourmand de Noël. C'est donc tout naturellement, en cette période de fêtes, que nous lui avons demandé de nous livrer quelques-uns de ses secrets culinaires.*



## Foie gras au torchon

Pour 500 grammes de foie gras frais.

**Préparation :** Dénerver le foie gras, le placer dans une jatte, verser dessus une pointe de muscade, une pointe de 4 épices, 5g de poivre blanc et 3g de sucre semoule puis arroser d'une cuillerée à soupe d'Armagnac. Filmer le récipient. Laisser reposer au frais pendant deux jours. Placer le tout dans un baluchon constitué avec un linge d'étamine. Lier aux extrémités et bien serrer.

**Cuisson :** Préparer un bouillon ½ L d'eau et 25 cl de vin blanc sucré (muscat de Beaume-de-Venise par exemple). Porter le liquide à 70° C (le mieux est d'utiliser un thermomètre de cuisson). Plonger le baluchon de foie gras dans le bouillon. Maintenir la température pendant 25 minutes. Le sortir. Laisser refroidir pendant ½ heure. Resserrer le baluchon en diamètre comme en longueur. Laisser refroidir au réfrigérateur pendant deux jours.

**Suggestion :** J'accompagne habituellement mon foie gras avec une confiture d'olive maison et son mesclun.



## L'entrée de Noël

### Flan au parmesan et Saint-Jacques rôties à la truffe

Pour 6 personnes

**Temps de préparation :** 20 mn. Temps de cuisson : 15 mn.

**Ingrédients :** 12 belles noix de Saint-Jacques, 10 g de truffe, 3 brins de cerfeuil, 50 cl de crème liquide, 4 œufs, 150 g de parmesan frais râpé, 50 g de beurre demi-sel, 20 g de beurre doux, 20 g de Maïzena.

**Préparation :** Préchauffez le four à th 6 – 180 °C et placez-y un bain-marie pouvant contenir 6 ramequins. Lavez et séchez le cerfeuil. Battez les œufs. Délayez la Maïzena dans la crème, ajoutez-la avec le parmesan aux œufs battus. Mélangez et poivrez.

Répartissez cette préparation dans les ramequins préalablement beurrés, placez-les dans le bain-marie, et enfournez pour 15 minutes.

Emincez la truffe et réservez, dans une grande poêle. 5 minutes avant la fin de la cuisson des flans, faites sauter dans le beurre salé les noix de Saint-Jacques 2 minutes sur une face et 1 minute sur l'autre, salez et donnez un tour de moulin à poivre. Coupez-les en deux dans l'épaisseur et répartissez-les dans 6 assiettes sur les flans démoulés. Décorez de lamelles de truffe et de pluches de cerfeuil.

**Ma suggestion vin :** Domaine Brusset Les Travers – Cairanne.



## Le dessert du Réveillon

### Baba de Noël et sa guirlande de fruits

Pour 6 personnes

**Temps de préparation :** 30 mn. Temps de cuisson : 35 mn. Temps de repos : 1 h45.

**Ingrédients :** 220 g de sucre, 165 g de farine, 10 g de levure de boulanger, 90 g de beurre, 2 œufs, ½ citron, 1 clémentine, 1 pomme, 100 g de cassis, 50 g de groseilles, 6 sommités de menthe, 50 cl de glace vanille, 1 c. à soupe de rhum, sel.

**Préparation :** Délayez la levure dans un peu d'eau tiède. Tamisez la farine avec 1 pincée de sel dans une jatte, creusez une fontaine. Battez les œufs, versez-les dans la fontaine avec 20g de sucre et la levure. Pétrissez pour obtenir une pâte lisse et élastique. Posez le beurre en morceaux par-dessus, couvrez d'un linge et laissez reposer 45 minutes dans un endroit chaud. Malaxez ensuite la pâte et répartissez-la dans 6 petits moules à baba en ne les remplissant qu'à mi-hauteur. Laissez gonfler 1 heure. Pendant ce temps, lavez et séchez les groseilles, le cassis et la menthe. Épluchez la clémentine, détachez les quartiers et pressez le demi-citron. Rincez la pomme, retirez le cœur et les pépins, coupez-la en dés et arrosez du jus de citron.

Préchauffez le four à th.6/7–200°C. Enfournez les babas pour 20 minutes, démoulez et laissez refroidir sur une grille.

Préparation du sirop. Faites bouillir 40cl d'eau et 200g de sucre 15 minutes puis ajoutez le rhum hors du feu. Arrosez les babas de ce sirop. Décorez d'une quenelle de glace, de fruits et de menthe.

*Merci à Gourmand, et Alex Verrier.*

